

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mardi 4 juillet 2023 à 19 heures au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stephanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;  
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;  
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
 Despina Sourias, conseillère du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;  
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;  
 Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;  
 Sonia Gaudreault, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;  
 Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;  
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut

Absence : Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon;

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Je remercie la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé.

---

## **RÉSOLUTION CA23 170162**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---



**RÉSOLUTION CA23 170163****APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Gracia Kasoki Katahwa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jour de l'émancipation - 1er août</li> <li>• Jour de l'indépendance de la Jamaïque - 6 août</li> <li>• Rappel - programmation estivale disponible en ligne</li> <li>• Guichet unique racisme - Tolérance zéro - employé.es victimes de racisme</li> <li>• 40.03 - réduction vitesse - rues artérielles</li> <li>• Investissements à venir aux parcs - Coffee, Trenholme, Van Horne et Mackenzie-King</li> <li>• 65.01 - motion - aménagement du parc Mackenzie-King</li> <li>• Transition écologique et justice sociale</li> <li>• Terrain synthétique à venir - impact environnemental à privilégier</li> <li>• Remerciements au public - manifestation d'un débat démocratique</li> </ul>
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saison estivale - imprévisibilité - condition de l'air</li> <li>• Journée du déménagement - crise du logement - 1er juillet</li> <li>• Justice social - projets sociaux - terrain vacants</li> <li>• Liste d'attente - 27 000 locataires à loger</li> <li>• 20.02 - investissement - parc Van Horne - à venir</li> <li>• 40.03 - réduction vitesse - rues artérielles</li> <li>• Sécurisation des voies - besoins du secteur Darlington</li> <li>• 65.01 - motion - aménagement du parc Mackenzie-King</li> </ul>
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête nationale française - 14 juillet</li> <li>• Condoléances - chroniqueuse Denise Bombardier</li> <li>• 75 ans d'indépendance de l'Inde - 15 juillet</li> <li>• Fin du Ramadan qui se déroulait du 28 juin au 1er juillet</li> <li>• Remerciement aux Services - opération du 1<sup>er</sup> juillet</li> <li>• Logements sociaux - gouvernement du Québec - demande en attente</li> <li>• Droit d'achat prioritaire - maison des chambres - lutte contre l'itinérance</li> <li>• 20.07 - améliorations à la promenade Jean-Brillant</li> <li>• 20.12 - activités de prévention auprès des jeunes - saison estivale</li> <li>• 20.02 - travaux à venir au chalet du parc Van Horne</li> </ul>
Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête du Canada - 1<sup>er</sup> juillet</li> <li>• Jour de l'indépendance des États-Unis - 4 juillet</li> <li>• Félicitations - graduation des élèves de CDN-NDG</li> <li>• Remerciement - verdissement - cour de l'école Willingdon</li> <li>• 20.03 - Fontaines à boires dans les parcs</li> <li>• Budget participatif 2023 - résultat du sondage à venir</li> <li>• Camp de jour - été 2023</li> <li>• Événement - parc Georges-Saint-Pierre - festival italien - 5 août</li> <li>• Événement - parc NDG / Benny - 19 août</li> </ul>



Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saison estivale - diverses activités à venir</li> <li>• Cinéma dans le parc</li> <li>• Inauguration - nouvelle installation de basketball - Centre Walkley</li> <li>• Rappel - campagne contre le harcèlement de rue</li> <li>• Nouveau service téléphonique contre la violence armée des jeunes</li> <li>• 12.01 - liste des organismes reconnus par l'arrondissement</li> <li>• 20.04 - rénovation des chalets aux parcs Loyola, Coffee et Trenholme - à venir</li> </ul>
-----------------	--

## PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
• Maya Kent Bychkova	Terrain synthétique au parc MacKenzie-King
• Nina Gonzalez Bychkova	Règlement sur les PIIA + dépôt d'un document
• Julien Diaz Hardy	Terrain synthétique au parc MacKenzie-King
• Kyle McManus	Place Guillaume-Couture
• Steven Ostroff	Signalisation - intersection Mountain Sights et Westbury
• Irwin Rapoport	Terrain synthétique au parc MacKenzie-King
• Keeton Clarke	Événement pour la journée de l'indépendance de la Grenade au parc Martin-Luther-King
• Claire Vasseur	Chaleurs extrêmes
• Michael Shafter	Sécurité publique + dépôt d'un document
• Shirley McCarthy	Vitesse sur le chemin Upper-Lachine et entretien
• Michael Danzer	Piste cyclable sur les rues Bourret et Légaré

## RÉSOLUTION CA23 170164

### PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Gracia Kasoki Katahwa

De prolonger de 15 minutes la période de questions des citoyens pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
• Patrick Janody	Problématique de poubelles sur Décarie et Queen-Mary et présence de rats et rongeurs
• Singer Zvi	Place Guillaume-Couture
• Claire Deborah Hemes	Place Guillaume-Couture



• Elisabeth Chlumecky	Règlement sur les PIIA
-----------------------	------------------------

### PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC.

Nom	Sujet de la question
• Jocelyne Gibert	Changement d'un système de chauffage
• Pierre Longtin	Entretien - saillies et pelouses
• Celia Tucker	Rencontre avec le conseiller Moroz
• Michael Cullen	Piste cyclable sur l'avenue Fielding
• Sonja Sedlar	Sécurité - intersection Mountain Sights et Vézina
• Vanessa De Alday	Amélioration d'une piste cyclable
• Oyie Olivar	Propreté - toilette au parc MacKenzie-King

### RETOUR À LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC.

Nom	Sujet de la question
• Alex Montagano	Administration de l'arrondissement
• Carl Hamilton	Logement social
• George Christianis	Tables au parc Martin-Luther-King
• Ellie Israel	Réduction de la limite de vitesse sur le chemin de la Côte-Saint-Luc
• Sharon Freedman	Logement social

### QUESTIONS N'AYANT PAS ÉTÉ ENTENDUES

Nom	Sujet de la question
• Line Bonneau	Terrain synthétique MacKenzie-King (orale)
• Laura Renteria Diaz	Terrain synthétique MacKenzie-King (orale)
• Lyndia Demis	Terrain synthétique MacKenzie-King (orale)
• Daniel Villeneuve	Terrain synthétique MacKenzie-King (orale)
• Elaine Bander	Terrain synthétique MacKenzie-King (orale)
• Justin Desforges	Toilettes au parc Guy-Viau (orale)
• André Cédilot	Mur contigu entre deux immeubles
• Katherine Collin	Terrain synthétique MacKenzie-King (écrite)
• Gina Caucci	Place Guillaume-Couture (écrite)
• Valérie Lefebvre	Place Guillaume-Couture (écrite)
• Brigitte Lefebvre	Place Guillaume-Couture (écrite)
• Didier Rabette	Place Guillaume-Couture (écrite)
• Benjamin Payet	Place Guillaume-Couture (écrite)



	4e question et suivante sur un même sujet
	Personne ayant quitté la séance
	Personne ayant retiré sa question

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi - période de pluie estivale - inondations - secteur Darlington</li> <li>• Suivi - plan pour contrer les nuisances - secteur Darlington</li> </ul>
Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi - travaux sur Sherbrooke Est / Prud'homme - retard</li> </ul>

---

## CORRESPONDANCE

- Pétition pour un deuxième terrain de soccer synthétique public à Côte-des-Neiges, déposée par Laura Renteria Diaz;
- Lettre déposée par Michael Shafter concernant la réduction des limites de vitesse.

---

## RÉSOLUTION CA23 170165

### LISTE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL) RECONNUS - 2022-2027

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter la liste des organismes à but non lucratif (OBNL) reconnus dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL de l'Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce 2022-2027.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1239160003

---

## RÉSOLUTION CA23 170166

### AUTORISATION - ÉTUDES - RÉDUCTION LIMITES DE VITESSE



Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser la division des études techniques à obtenir les approbations de la part du SUM afin que soient réalisées les études requises dans le but de réduire les limites de vitesse sur quatre artères principales du réseau routier supérieur de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.02 1233861003

---

**RÉSOLUTION CA23 170167**

**CONTRAT - EDP CONSTRUCTION - CHALET ET JEU D'EAU AU PARC COFFEE**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder un contrat de travaux à l'entreprise EDP Construction au montant de 3 063 274.33 \$, incluant les taxes, pour le projet de construction d'un chalet et d'un jeu d'eau au parc Coffee, et autoriser une dépense à cette fin de 3 522 765.48 \$, incluant toutes les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant (5 soumissionnaires) - Appel d'offres public CDN-NDG-22-AOP-DAI-038;

D'autoriser une dépense à cette fin de 3 043 975.77 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 306 327.43 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 153 163.72 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 3 522 765.48 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'assujettir le contrat à l'évaluation de rendement de l'adjudicataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1238282001

---

**RÉSOLUTION CA23 170168**

**CONTRAT - XO CONSTRUCTION INC. - CHALET DU PARC VAN HORNE**

Il est proposé par Stephanie Valenzuela



appuyé par Magda Popeanu

D'accorder au seul soumissionnaire, XO Construction Inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour le projet de rénovation et réaménagement du chalet de parc Van Horne, pour une somme maximale de 1 930 430.25 \$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres public CDN-NDG-22-AOP-DAI-019;

D'autoriser une dépense à cette fin de 1 930 430.25 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 193 043,03 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 77 217.21 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 2 200 690,49 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'assujettir le contrat à l'évaluation de rendement de l'adjudicataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1238690001

---

## RÉSOLUTION CA23 170169

### CONTRAT - LES CONSTRUCTIONS ARGOY INC. - FONTAINES D'EAU

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à Les Constructions Argozy Inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de nouvelles fontaines à boire et robinets d'arrosage dans quelques parcs de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour une somme maximale de 497 945,33 \$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro CDN-NDG-22-AOP-DAI-032;

D'autoriser une dépense à cette fin de 497 945,33 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 74 691,80 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 67 826,34 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 640 463,35\$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1236801001

---

**RÉSOLUTION CA23 170170**

**CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - AFFLECK DE LA RIVA ARCHITECTES S.E.N.C. - PARC LOYOLA**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder à Affleck de la Riva Architectes S.E.N.C., le contrat de services professionnels pour le projet de réaménagement rénovation du chalet du parc Loyola, aux prix et conditions de sa soumission;

D'autoriser une dépense à cette fin de 301 234,50 \$, incluant toutes les taxes ;

D'autoriser une dépense additionnelle de 45 185,18 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 45 185,18 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 391 604,85 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1234921001

---

**RÉSOLUTION CA23 170171**

**CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - AFFLECK DE LA RIVA ARCHITECTES S.E.N.C. - CENTRE SPORTIF TRENHOLME**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder à Affleck de la Riva Architectes S.E.N.C., ayant obtenu le plus haut pointage, le contrat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance du chantier de construction pour le projet de rénovation du centre sportif Trenholme, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-23-AOP-DAI-016;

D'autoriser une dépense à cette fin de 898 828,56 \$, incluant toutes les taxes applicables;





D'autoriser une dépense additionnelle de 134 824,28 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 134 824,28 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 1 168 477,13 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1239487003

---

### **RÉSOLUTION CA23 170172**

#### **RÉSILIATION DE CONTRAT - AFFLECK DE LA RIVA ARCHITECTES**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

Résilier le contrat de Affleck de la Riva Architectes, car l'état du bâtiment de service au clos Madison nécessite une reconstruction. À cet effet, les honoraires de 66 685,50 \$ ne sont pas pour une conception complète du bâtiment de service alors l'arrondissement CDN-NDG doit retourner en appel d'offres publiques pour des services professionnels en conception de bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1216290035

---

### **RÉSOLUTION CA23 170173**

#### **AUTORISATION DE DÉPENSE - SERVICES PROFESSIONNELS - VLAN PAYSAGE**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

Autoriser une dépense maximale de 620 544,22 \$ incluant les taxes, à la firme Vlan paysage pour des services professionnels en architecture de paysage et en génie civil pour la Promenade Jean-Brillant et l'entrée du parc Jean-Brillant, en utilisant l'entente cadre 21-19074-1 Lot 1;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1236880003



**RÉSOLUTION CA23 170174****CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 7 ORGANISMES**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une contribution financière de 1 871,84 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

D'accorder une contribution financière de 1 479,62 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Loisirs Soleil inc., dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

D'accorder une contribution financière de 2 268,83 \$, incluant toutes les taxes, si applicables, aux Loisirs sportifs Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

D'accorder une contribution financière de 2 268,83 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Cercle de l'amitié du Québec, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

D'accorder une contribution financière de 1 327,15 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Comité jeunesse Notre-Dame-de-Grâce (centre communautaire Walkley), dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

D'accorder une contribution financière de 2 268,83 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Les YMCA du Québec (NDG), dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

D'accorder une contribution financière de 9 114,90 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à Camp Massawippi (centre Mackay), dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de la Ville de Montréal (PALM) et du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM), visant à aider des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles pour la période se terminant le 31 décembre 2023;



D'autoriser une dépense à cette fin de 20 600 \$ incluant toutes les taxes, si applicables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1237397003

## RÉSOLUTION CA23 170175

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 11 ORGANISMES

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 8 800 \$;

Organisme	Montant et Donateur
Montréal Marquis Basketball Club 1168291079 9-5310 av. Randall Montréal (Québec) H4V 2V5  Edgardo Tupaz Fournisseur : 133985	TOTAL: 800 \$  Sonny Moroz 400 \$ Stéphanie Valenzuela 400 \$
Centre culturel canadien-bulgare Zornica 1161309795 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, étage 6, #693.3, Montréal, H3S 2B6  Iva Belitchka Fournisseur : 139352	TOTAL: 350 \$  Gracia Kasoki Katahwa 100 \$ Sonny Moroz 150 \$ Stéphanie Valenzuela 100 \$
Les Bons Voisins de HLM St-Raymond 1177650778 100-5605, chemin Upper-Lachine Montréal Québec H4A 3S1  Shirley McCarthy Fournisseur: 679939	TOTAL: 1 300 \$  Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Peter McQueen 800 \$
Patrimoine philippin de Montréal 3373669871 101-5850 av. de Monkland Montréal (Québec) H4A 1G1  Alfonso L. Abdon Fournisseur: 511819	TOTAL: 200 \$  Gracia Kasoki Katahwa 100 \$ Magda Popeanu 100 \$



<p>La marche de l'amour et de l'amitié 1164332984 619-3333 rue Jean-Talon O Montréal (Québec) H3R 2G1 Otilia Sorina Tunaru Fournisseur: 424279</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 600 \$</p> <p style="text-align: right;">Gracia Kasoki Katahwa 100 \$ Magda Popeanu 500 \$</p>
<p>Forum socio-culturel du Bangladesh au Canada 3363858732 4762, Rue Bouchette Montréal (Québec) H3W 1C5  Suhel Miah Fournisseur: 550445</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 1 500 \$</p> <p style="text-align: right;">Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Magda Popeanu 200 \$ Sonny Moroz 400 \$ Stéphanie Valenzuela 400 \$</p>
<p>La ligue des Noirs du Québec 1145577277 520, boulevard Décarie Montréal (Québec) H3W 3C2  Max Stanley Bazin Fournisseur: 100812</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 950 \$</p> <p style="text-align: right;">Gracia Kasoki Katahwa 250 \$ Magda Popeanu 200 \$ Sonny Moroz 250 \$ Stéphanie Valenzuela 250 \$</p>
<p>Fédération des associations canadiennes philippines du Québec 1148213201 6666 Clanranald Montréal (Québec) H3X 2T6 Luzviminda Ogerio-Mazzone Fournisseur: 127707</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 900 \$</p> <p style="text-align: right;">Gracia Kasoki Katahwa 250 \$ Despina Sourias 150 \$ Sonny Moroz 250 \$ Stéphanie Valenzuela 250 \$</p>
<p><i>Montreal West church of God of Prophecy</i> 1162010079 5255 rue de Sorel Montréal, Qc H4P 1G8 Sandra Anderson Fournisseur: 660149</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 750 \$</p> <p style="text-align: right;">Gracia Kasoki Katahwa 250 \$ Sonny Moroz 250 \$ Stéphanie Valenzuela 250 \$</p>
<p>Académie de Karaté Alexandru Sorin (AKAS inc) 1171103774 275-3333, boulevard Cavendish Montréal (Québec) H8R 0A3 Alexandru Sorin Fournisseur: 427288</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 750 \$</p> <p style="text-align: right;">Magda Popeanu 500 \$ Peter McQueen 250 \$</p>
<p>Conseil Communautaire Notre-Dame-de-Grâce 1142718700 204-5964 AV. Notre-Dame-de-Grâce Montréal Québec H4A 1N1 Sharon Sweeney Fournisseur: 118181</p>	<p style="text-align: right;">TOTAL: 700 \$</p> <p style="text-align: right;">Gracia Kasoki Katahwa 250 \$ Despina Sourias 200 \$ Peter McQueen 250 \$</p>



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1237616007

---

**RÉSOLUTION CA23 170176**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CLUB DE PLEIN AIR NDG**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une contribution financière de 3 000\$, toutes taxes incluses si applicables, à l'OBNL reconnu Club de plein air NDG pour la réalisation de trois événements « Animation et cinéma en plein air au parc Benny », qui se dérouleront entre le 6 et 20 juillet 2023 dans le cadre du programme « Animation du voisinage »;

D'approuver le projet de convention à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1237397005

---

**RÉSOLUTION CA23 170177**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - VÉLO QUÉBEC - TOUTES À VÉLO 2023**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une contribution financière de 4 600 \$, incluant les taxes si applicables, à Vélo Québec pour la réalisation du projet Toutes à vélo, pour la saison 2023, et approuver le projet de convention à cette fin;

D'autoriser une dépense à cette fin de 4 600 \$, incluant les taxes si applicables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1235284006

---

**RÉSOLUTION CA23 170178**



## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AVEC CONVENTIONS - 7 ORGANISMES

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'accorder une contribution financière à sept OBNL, totalisant la somme de 80 410 \$, toutes taxes incluses si applicables, en provenance du budget du Service de la diversité et l'inclusion sociale dans le cadre du programme Prévention Montréal pour la période du 6 juillet au 30 novembre 2023.

Cette programmation proposera différentes activités :

- Nom de l'organisme: Baobab familial
- Nom du projet : Ludothèque
- Montant de la contribution recommandée : 8 736 \$
- Nom de l'organisme: Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges
- Nom du projet : Ludothèque
- Montant de la contribution recommandée : 9 905 \$
- Nom de l'organisme : The Black Community Resource Centre
- Nom du projet : Construire des ponts
- Montant de la contribution recommandée : 16 228 \$
- Nom de l'organisme : Missions Exeko
- Nom du projet: idAction Mobile : les rendez-vous au parc (Parc Martin-Luther-King)
- Montant de la contribution recommandée : 25 000 \$
- Nom de l'organisme: Relais Côte-des-Neiges
- Nom du projet: Rencontre intergénérationnelle par l'art
- Montant de la contribution recommandée: 7 594 \$
- Nom de l'organisme: Centre de bénévolat SARPAD
- Nom du projet: Rencontre intergénérationnelle par l'art
- Montant de la contribution recommandée: 7 100 \$
- Nom de l'organisme : Association des Parents de Côte-des-Neiges
- Nom du projet : C'est mon parc et je m'y amuse !
- Montant de la contribution recommandée : 5 847 \$

D'approuver les projets de convention à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1239176002

---

**RÉSOLUTION CA23 170179**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - NOTRE-DAME-DES-ARTS - PARADE FÊTE À LA MAIN**



Monsieur Peter McQueen déclare son intérêt et s'abstient de prendre part aux délibérations.

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une contribution financière de 9 000 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Notre-Dame-des-Arts pour la réalisation du projet Parade Fête à la main, durant la période estivale 2023;

D'approuver le projet de convention à cette fin.

---

Un débat s'engage.

---

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.13 1238942004

---

**RÉSOLUTION CA23 170180**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CHEMIN QUEEN-MARY**

Il est proposé par Stephanie Valenzuela

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une contribution financière totalisant 30 000\$ à l'organisme Association des marchands du chemin Queen-Mary (AMCQM), organisme de l'arrondissement, pour la période du 30 juin 2023 au 30 juin 2024, dans le cadre du «Programme de soutien financier aux associations de marchands - Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce»;

D'approuver le projet de convention à cette fin.

---

Un débat s'engage.

---

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20.14 1239943006

---

**RÉSOLUTION CA23 170181**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Il est proposé par Magda Popeanu



appuyé par Despina Sourias

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière à l'Union des municipalités du Québec dans le cadre du programme Fous du français pour le projet Nos histoires en chanson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1238942003

---

**RÉSOLUTION CA23 170182**

**AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser la présentation d'une demande au programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour la réalisation du projet permanent de la Promenade Jean-Brillant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1226880009

---

**RÉSOLUTION CA23 170183**

**APPROBATION - CRITÈRES DE SÉLECTION - PROGRAMME ÉCO-QUARTIER**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'approuver la pondération appliquée aux critères de sélection pour le contrat de service du programme Éco-quartier et la composition du comité d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1235284007

---

**RÉSOLUTION CA23 170184**

**ADOPTION - RÈGLEMENT RCA23 17387**

ATTENDU QUE le règlement modifiant le *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (RCA02 17004) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du





conseil tenue le 5 juin 2023, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Despina Sourias

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA23 17387 modifiant le *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (RCA02 17004).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1236290017

---

## **RÉSOLUTION CA23 170185**

### **ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé *Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 4 juillet 2023* joint au sommaire décisionnel;

D'édicter les ordonnances OCA23 17037, OCA23 17038 et OCA23 17039 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1237397006

---

## **RÉSOLUTION CA23 170186**

### **ORDONNANCE - RÉDUCTION DE LIMITE DE VITESSE**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'édicter l'ordonnance OCA23 17040 visant la réduction de la limite de vitesse prescrite sur certaines artérielles et collectrices dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce suite à des réaménagements géométriques sur ces axes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



40.03 1233861002

**RÉSOLUTION CA23 170187****DÉROGATION MINEURE - 7001, RUE SAINT-JACQUES**

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 14 juin 2023, la demande à certaines conditions en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006), et que le projet a été revu conformément à la recommandation;

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande a été publié sur le site internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce le 16 juin 2023 afin de statuer sur la demande de dérogation mineure, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une dérogation mineure à l'immeuble industriel isolé situé au 7001, rue Saint-Jacques, tel que présenté aux plans du toit C pour le permis lot-9 en vue des aménagements intérieurs des génératrices est et ouest, préparés par e-structure, et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises le 14 février 2023, afin d'autoriser des retraits de 0.30 mètre pour des équipements mécaniques et leurs écrans sonores sur le toit C, et ce, malgré l'article 21, al. 1, 8° du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276);

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- que l'aménagement prévu au plan d'aménagement paysager et au plan d'entretien paysager préparés par Conception Paysage, et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises le 8 juin 2023 et le 28 avril 2023 soit réalisé à l'intérieur du délai de validité du permis.

De refuser une dérogation mineure à l'immeuble industriel isolé situé au 7001, rue Saint-Jacques, afin d'autoriser une absence de retraits pour des équipements mécaniques et leurs écrans sonores sur le toit D, et ce, malgré l'article 21, al. 1, 8° du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1236290015

**RÉSOLUTION CA23 170188****APPROBATION - ENTENTE SUR LES HORAIRES - SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)**

Il est proposé par Despina Sourias

appuyé par Peter McQueen



D'approuver l'entente acceptée par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) et la Ville de Montréal concernant l'application de l'horaire périodique (70/2), de l'horaire 1820 pour certains emplois de la DCSLDS et pour la mise à jour de l'horaire flexible pour un fonctionnaire permanent ou un fonctionnaire auxiliaire embauché en vertu de l'alinéa 6.04 a) de la convention collective d'un arrondissement;

D'approuver l'entente intervenue entre le Syndicat et l'arrondissement en regard de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal spécifique aux horaires et qui touche l'axe 5 du plan stratégique 2023-2030;

D'autoriser le directeur de l'arrondissement à signer, au nom de l'arrondissement, tous les documents relatifs à cette entente, dont copies sont jointes au dossier de la présente résolution et identifiées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.01 1239318001

---

## RÉSOLUTION CA23 170189

### DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - MAI 2023

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour le mois de mai 2023 ainsi que de toutes les dépenses du mois de mai 2023.

60.01 1234082004

---

## RÉSOLUTION CA23 170190

### MOTION - AMÉNAGEMENTS AU PARC MACKENZIE-KING

Attendu qu'il est de la responsabilité du conseil de développer une vision inclusive et pragmatique de la transition écologique afin d'affronter les enjeux liés à la crise climatique tout en respectant des principes de justice sociale et d'équité territoriale;

Attendu qu'il y a peu de milieux naturels dans l'arrondissement et qu'il est nécessaire de protéger et d'élargir ceux existants et de compenser toute mesure de déminéralisation afin de conserver la biodiversité existant en milieu urbain;

Attendu que la pratique du sport est bénéfique pour la santé mentale et physique et qu'elle est une mesure efficace pour prévenir la violence commise et subie par les jeunes;

Attendu qu'il existe un déficit historique d'infrastructures sportives extérieures sur le territoire de l'arrondissement à l'est de Décarie, avec 1 terrain pour chaque 32 000 habitants dans Côte-des-Neiges comparativement à 1 terrain pour chaque 6 000 habitants à Notre-Dame-de-Grâce, et que la recherche d'une meilleure équité territoriale est un principe qui devrait guider les décisions du conseil;



Attendu que dans sa décision de choisir une surface de revêtement synthétique ou naturel pour le terrain du parc Mackenzie-King, le conseil se doit de pondérer les considérants mentionnés ci-haut;

Attendu que le conseil se doit d'être cohérent avec les projets en cours et à venir eu égard au type de revêtement se retrouvant sur les terrains d'institutions scolaires privées ainsi que l'aménagement de nouveau revêtement sur les terrains de propriété municipale;

Attendu que l'Association de soccer de NDG comprenant la division CDN a déposé en 2018 une demande pour l'implantation d'un 2ème terrain synthétique dans le quartier CDN et que celui-ci favoriserait le développement du soccer et de sports émergents dans l'arrondissement, dont le rugby, l'ultimate frisbee et le flag football;

Attendu que dans le cadre d'un programme d'infrastructures de la Ville, l'arrondissement a obtenu un financement important pour la réalisation d'un terrain synthétique multisports au parc MacKenzie-King;

Attendu que lors du conseil d'arrondissement du 5 juin 2023, un rapport a été déposé qui faisait état des recommandations d'un comité de travail multidisciplinaire composé de fonctionnaires et que ce rapport recommandait l'implantation d'une surface synthétique plutôt que naturelle pour le terrain multisports du parc Mackenzie-King;

Attendu que les nouvelles technologies en matière de matériaux de remplissage de terrains synthétique permettent de diminuer l'effet d'îlot de chaleur;

Attendu qu'en 2019, la Direction de la santé publique de Montréal stipulait que les risques pour la santé ne sont pas significatifs pour les utilisateurs de terrains synthétiques et que l'effet d'îlot de chaleur peut être atténué par des mesures telles que la plantation d'arbres autour des terrains synthétiques;

Attendu que par principe de précaution, il prévaut de réduire au minimum l'utilisation de substances telles que les PFAS dans les revêtements de terrain synthétique et de déployer des mesures adaptées afin de réduire les effets des îlots de chaleur;

Attendu que le réaménagement du parc Mackenzie-King va engendrer des changements dans les habitudes des riverains et des gens qui fréquentent le parc et qu'il est important de les communiquer;

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu

Que l'arrondissement mette en oeuvre un plan de réaménagement du parc Mackenzie-King incluant notamment :

- un audit écologique du boisé Dora-Wasserman afin d'avoir toutes les données nécessaires pour établir un plan de gestion pour mieux protéger la biodiversité du boisé;
- l'adoption d'un plan de gestion pour mieux protéger la biodiversité du boisé et limiter les impacts de l'activité humaine;
- la bonification du boisé Dora-Wasserman à travers des plantations d'arbres supplémentaires dès 2023;
- la transformation d'une partie du parc Mackenzie-King en un terrain synthétique multisport;
- la rénovation du chalet dudit parc;
- la plantation d'arbres, de plantes indigènes et le verdissement des aires résiduelles du parc;
- la construction d'une infrastructure de rétention des eaux de pluie sur le site;
- l'amélioration de l'expérience dans les aires de détente et de loisir dans ledit parc;



- la plantation d'arbres de gros calibre aux abords du terrain et la mise en place de mesures pour créer de l'ombre;
- l'installation de gradins naturels plutôt que métalliques aux abords du terrain;
- l'amélioration du mobilier pour la gestion des matières résiduelles dans le parc;

Que l'arrondissement inclue dans le pré-requis de l'appel d'offres pour l'aménagement du terrain multisports au parc Mackenzie-King l'obligation d'utiliser des matériaux de remplissages organiques qui ont un effet d'îlot de chaleur minimal;

Que l'arrondissement inclue dans le pré-requis de l'appel d'offres l'obligation pour le fabricant d'indiquer le taux de PFAS dans son produit et prévoit un critère d'évaluation qui privilégie le plus faible taux de PFAS;

Que l'arrondissement applique les mêmes standards pour tout nouveau terrain synthétique ou pour le remplacement des terrains synthétiques existants sur les terrains municipaux et privés, s'il y a lieu;

Que l'arrondissement prenne des mesures jugées adéquates afin de réduire les impacts de canicules sur les infrastructures sportives appartenant à l'arrondissement, incluant l'installation de signalisation d'avertissement, en cas de période de chaleur intense;

Que l'arrondissement prenne tous les moyens nécessaires pour informer les riverains et usagers du parc des étapes du réaménagement du parc Mackenzie-King;

Que l'arrondissement déminéralise une surface équivalente au terrain multisport du parc Mackenzie-King dans l'arrondissement dans un délai de 5 ans.

---

Un débat s'engage.

---

La conseillère Valenzuela soulève une question de privilège concernant les votes passés sur certains dossiers mentionnés par Mme Katahwa. Mme Katahwa juge que le point soulevé n'est pas une question de privilège, mais plutôt une réponse à son argumentaire.

---

Le débat se poursuit

---

La conseillère Stephanie Valenzuela enregistre sa dissidence.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

65.01 1234570009

---

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 45.

---

Gracia Kasoki Katahwa  
La mairesse d'arrondissement

---

Geneviève Reeves  
La secrétaire d'arrondissement

---



Les résolutions CA23 170162 à CA23 170190 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

